



APPRÉHENDER LA MORT DES ANIMAUX EN ÉLEVAGE • 12/12/17



APPRÉHENDER LA MORT DES ANIMAUX EN ÉLEVAGE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

A renvoyer à l'organisateur **avant le 28 novembre**



ACCOMPAGNER LES ANIMAUX DE LA NAISSANCE À LA MORT.

12 DEC 2017

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Comprendre le processus de la mort des animaux,
- Comprendre les ressentis - éthobiologie de la souffrance animale,
- Mise à mort et qualité de la viande,
- Comment vivre la séparation,
- Vivre sereinement la mort dans le quotidien.

INTERVENANTE

Marie-Christine FAVÉ, vétérinaire spécialisée en éthologie

Public visé : Eleveurs et futurs éleveurs qui s'interrogent sur la relation avec leurs animaux et qui souhaitent mieux comprendre et mieux accepter l'étape de la mort dans leur rôle d'éleveur.

Pré-requis : aucun.

Places limitées à 10 participants.



AGROBIO PÉRIGORD
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

AGROBIO PÉRIGORD
20, rue du Vélodrome
24000 Périgueux
Tél. 05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr

Personne à contacter
Hélène DOMINIQUE
06 32 58 19 48
h.dominique@agrobioperigord.fr

Nous vous invitons à vous inscrire dans les délais pour favoriser une bonne organisation.

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

DATE DE NAISSANCE (exigée par le VIVEA)

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

chef exploitation cotisant solidaire salarié agricole
 autre, préciser

ADHÉRENT À UNE ASSOCIATION DU RÉSEAU FNAB :

NON OUI, laquelle?

Je souhaite covoiter Je souhaite trouver une solution d'hébergement

Fait à le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème

NON OUI, laquelle? quand ?

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

PROGRAMME

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

9h30 - 17h30

LIEU

Château des Izards (salon bleu)
24660 COULOUNIEIX-CHAMIERIS

REPAS

Auberge espagnole (chacun amène un plat à partager)

TARIFS ET PRISES EN CHARGE

Tarifs : nous contacter

Agriculteurs : vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation, vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement. Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Salariés : le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA.

